

La gestion des forêts communales dans un contexte de forte évolution climatique

STRATÉGIES D'ADAPTATION PROPOSÉES POUR LES FORETS PUBLIQUES

Terres de Lorraine en transition – 24 janvier 2022

Isabelle WURTZ adjointe groupe ouest– ONF DT Grand Est

L'ONF au service de la forêt publique pour une gestion multifonctionnelle



-  **Valoriser**
la ressource en bois
-  **Protéger**
l'environnement et la biodiversité
-  **Prévenir et gérer**
les risques naturels
-  **Accueillir**
tous les publics en forêt

L'Office National des Forêts, acteur de la transition écologique et climatique depuis plus de 50 ans, concilie les enjeux actuels et ceux des générations futures.

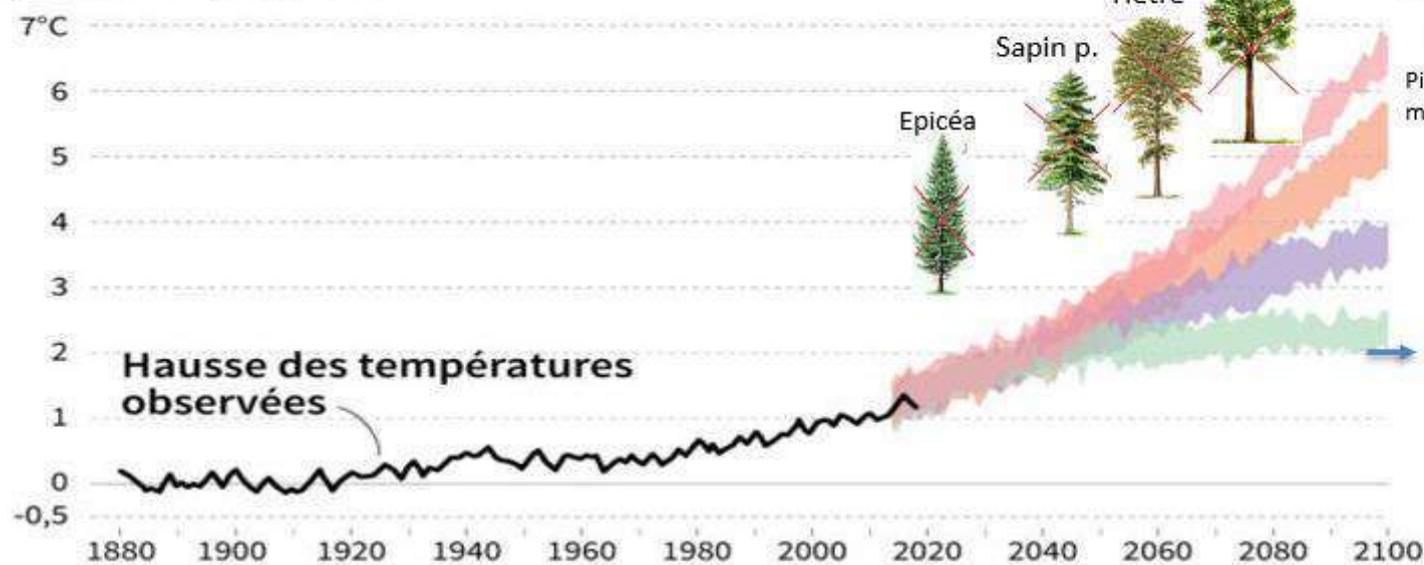
« *Demain prend racine aujourd'hui* »



Scénarios de changement climatique et essences

La hausse des températures d'ici à 2100

De nouveaux modèles climatiques montrent un réchauffement plus fort que prévu



Acclimatation/Adaptation des essences actuelles possible, avec crises sanitaires sélectives

Scénarios appliqués aux nouveaux modèles

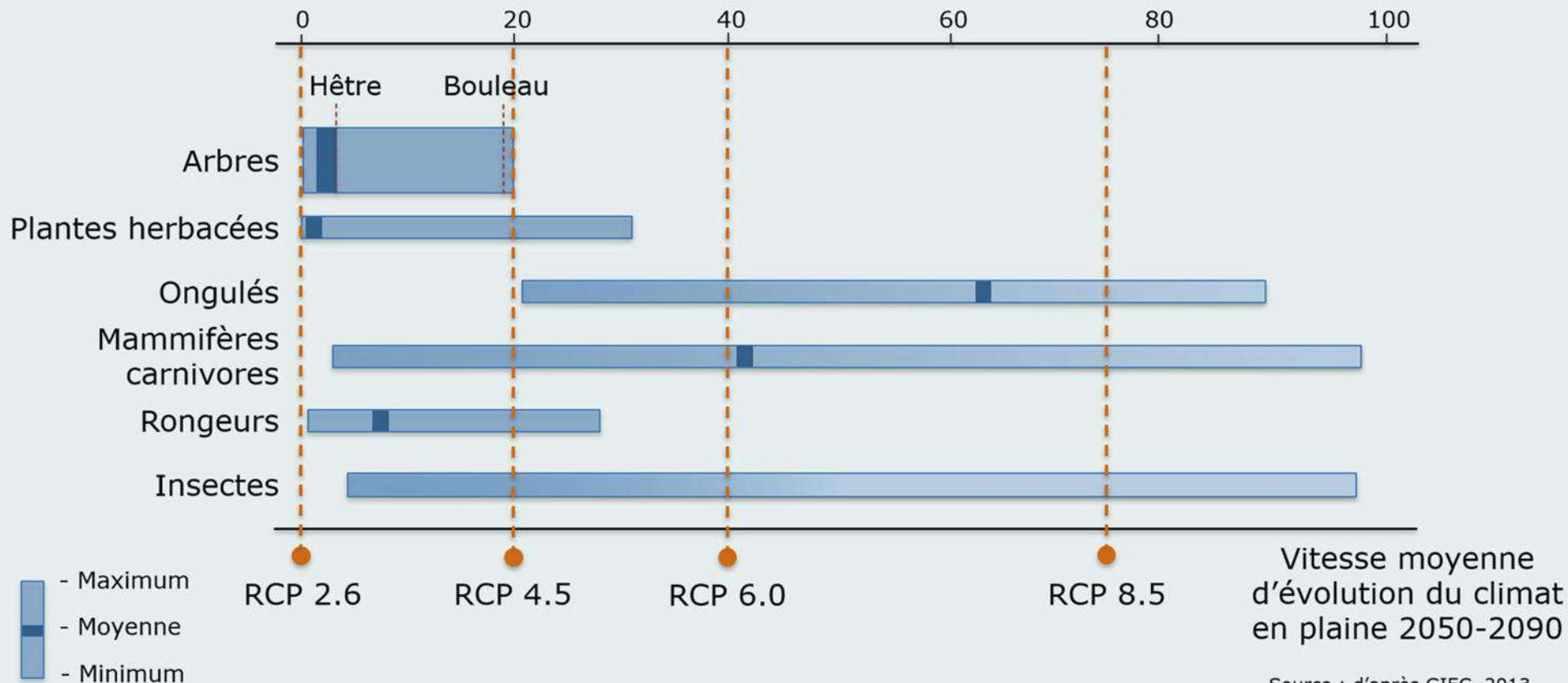
- Croissance économique rapide alimentée par les énergies fossiles
- Poursuite de la trajectoire actuelle et du productivisme
- Progrès lents en matière environnementale
- Neutralité carbone à l'horizon 2080

Source : CNRS, CEA, Météo-France

© AFP

Une évolution climatique trop rapide pour les arbres

Vitesse à laquelle les espèces peuvent migrer naturellement (km tous les 10 ans)



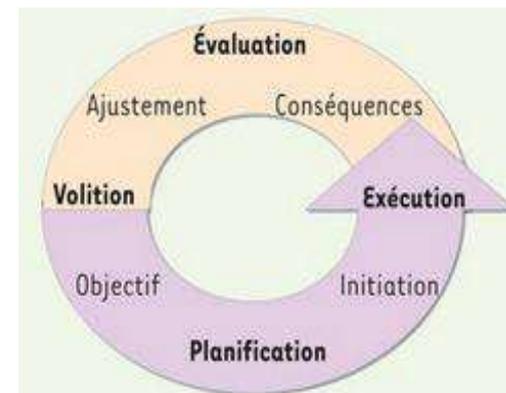
Les espèces adaptées à un climat plus chaud et plus sec ne pourront pas migrer naturellement plus au nord -> la seule migration naturelle ne suffira pas.

Introduction



« Si l'ignorance de l'incertitude conduit à l'erreur,
la certitude de l'incertitude conduit à la stratégie » E. Morin

- Inciter à la réflexion et à la projection à l'aide d'une **stratégie**
- Intérêt de l'échelle d'action d'un territoire : pays, communauté de communes ... facilitant la co-construction
- Une stratégie en mode **adaptatif** et non un programme d'actions figé en environnement stable
- Anticipation / action / analyse / ajustements...





Plan

- Les priorités pour l'avenir des forêts communales : réflexions des communes forestières et de l'ONF
- Quelques constats pour les forêts publiques
Focus sur Terres de Lorraine
- Les solutions forestières d'adaptation en contexte d'incertitude proposées par l'ONF
- Une nécessité : le réinvestissement forestier,
Focus sur le plan de relance, et après...



Priorités d'actions pour les forêts publiques **Echanges communes forestières - ONF**

Retour du séminaire entre élus des COFOR et cadres ONF (été 2021)



Séminaire ONF et élus des communes forestières GE – 5 juillet 2021

4 axes prioritaires pour l'avenir



Préparer les forêts
aux changements
climatiques



La gestion de la
chasse et l'équilibre
forêt-gibier



Valoriser et
communiquer sur les
métiers de la forêt



Communiquer sur les
actions de gestion en
rapport à la demande de la
société au XXIème siècle



DES POPULATIONS EN HAUSSE
DEPUIS 1973


20x
plus de sangliers


11x
plus de cerfs
et de chevreuils



Constats pour les forêts publiques

Quelques focus sur le territoires « Terres de Lorraine »



Des impacts déjà visibles du changement climatique

Des peuplements d'épicéa de plaine en forte régression



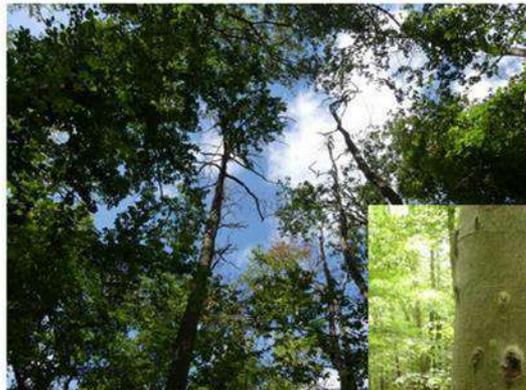
Le pin sylvestre n'est pas épargné (Les Ricey 10 – juin 2017)



Des impacts déjà visibles : dépérissement, hêtre très impacté

Focus sur le hêtre

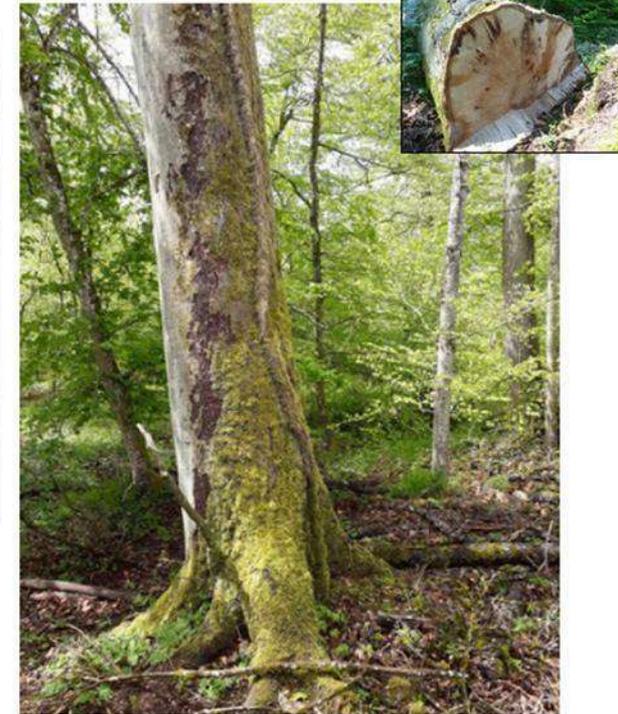
Une affirmation en 2020 et 2021



Wolfskichen – 67 (06/2020)



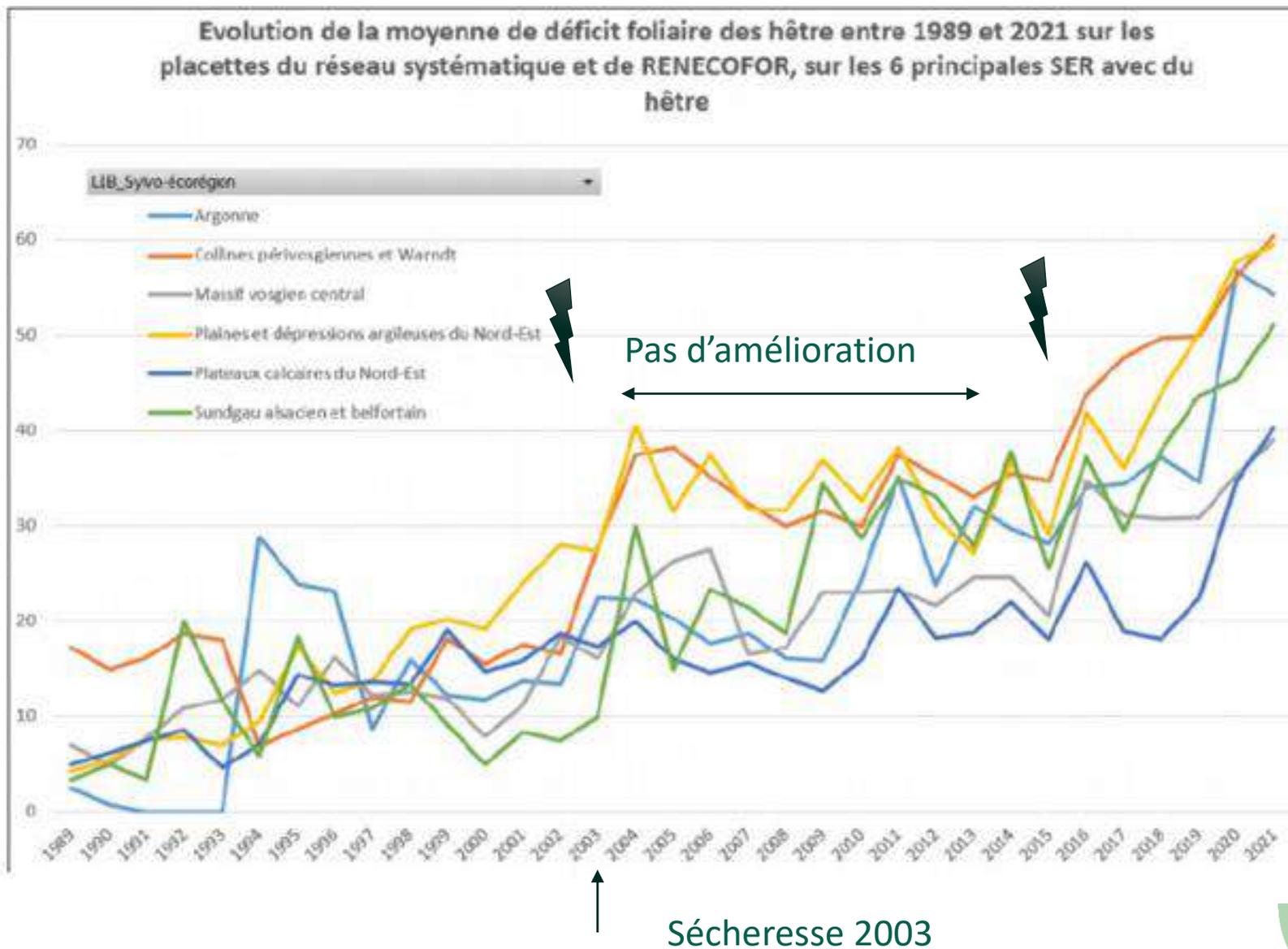
Brechainville – 88
(08/2020)



Amélecourt – 57 (05/2021)
Plaies chancreuses provoquées par
Biscognauxia nummularia



Dépérissement du Hêtre – une accélération depuis 2015



Quantification des dépérissements via l'indicateur produits accidentels

Au 13/01/21 : FC du GE

Volume des produits accidentels et part dans la désignation toutes essences confondues et par essences principales concernés

Exercice	Toutes essences		Epicéas		Sapin		Hêtre		Chênes		Pin S.		Frêne	
2017	188 241	6%	51 735	16%	5 466	2%	29 671	4%	47 911	10%	897	1%	29 425	17%
2018	478 610	15%	197 370	40%	95 285	23%	40 840	6%	50 346	11%	7 506	8%	51 806	27%
2019	1 124 090	30%	691 223	69%	181 487	38%	84 967	11%	47 497	11%	23 144	23%	60 474	29%
2020	1 580 678	47%	939 383	92%	217 647	61%	188 718	29%	63 700	18%	11 363	20%	101 316	48%
2021	1 403 609	44%	602 357	90%	311 321	71%	232 870	33%	70 411	19%	9 040	15%	102 208	52%
2022 en cours	311 475	39%	75 340	78%	23 669	43%	146 574	56%	26 012	21%	2 270	17%	21 256	54%

Au 13/01/21 : FC de Meurthe et Moselle

Volume des produits accidentels et part dans la désignation toutes essences confondues et par essences principales concernés

Exercice	Toutes essences		Epicéas		Sapin		Hêtre		Chênes		Pin S.		Frêne	
2017	15 767	6%	1 214	15%	274	2%	3 407	6%	4 979	11%	88	4%	2 126	14%
2018	52 948	21%	38 824	79%	1 189	10%	2 568	5%	3 856	9%	200	14%	2 887	20%
2019	89 095	25%	53 442	51%	1 728	13%	15 853	23%	4 411	10%	836	40%	5 871	28%
2020	67 252	29%	34 166	92%	3 355	34%	15 980	29%	4 586	12%	777	49%	4 271	30%
2021	55 053	26%	12 985	91%	5 667	45%	12 434	23%	5 516	17%	372	23%	9 140	52%
2022 en cours	9 283	19%	970	44%	920	49%	2 394	22%	1 482	15%	48	30%	1 588	43%

-> augmentation nette des volumes dépérissant (PA) depuis 2019 (hêtre 2020)

-> évolution du « mix produits » : report de coupes de bois frais pour gérer les priorités

Actuellement taux PA 54 < taux DT GE

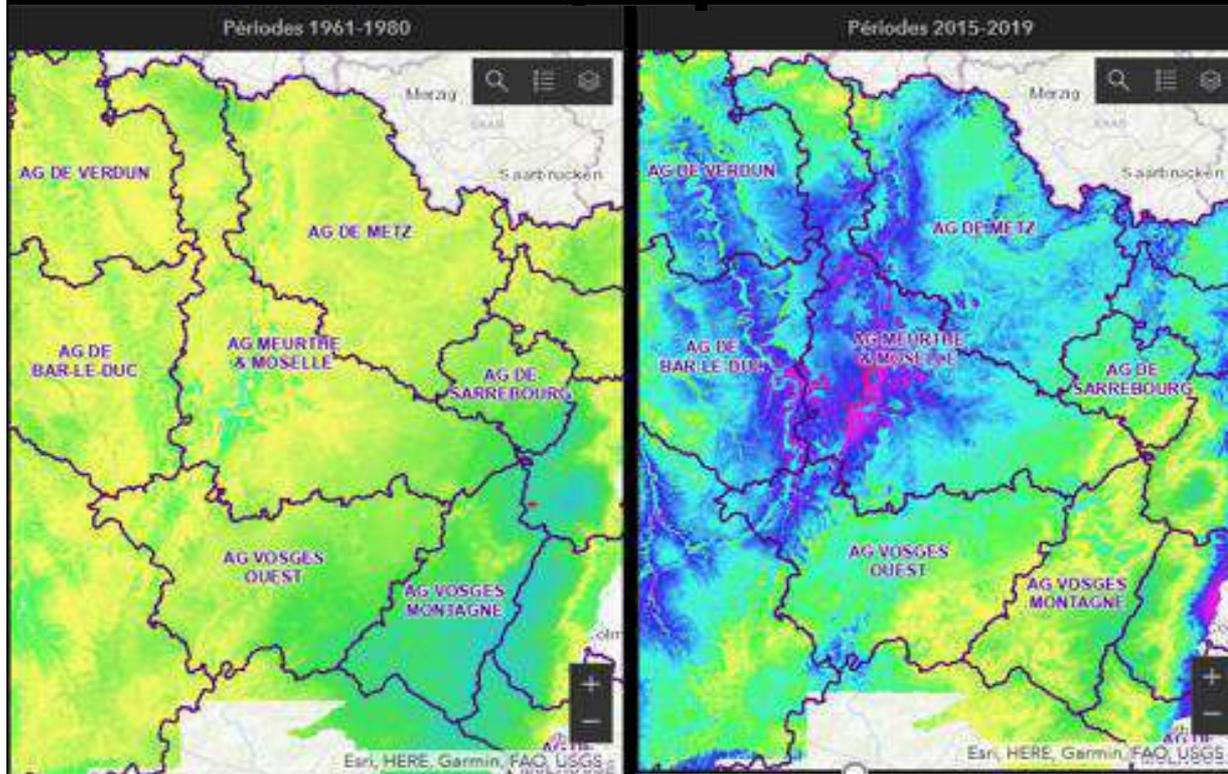


Un territoire marqué par des sécheresses de plus en plus fortes.

Carte des déficits hydriques sur 2 périodes + carte de la variation (source C Piedallu)

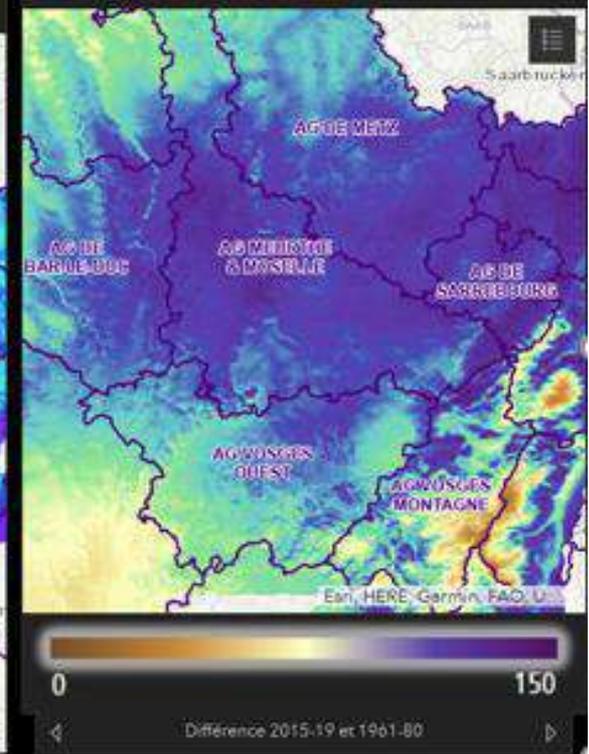
→ Une variation plus forte que d'autres territoires du GE

Moyenne des déficits hydriques annuels

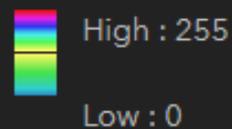


Différence des déficits hydriques moyens

Périodes 2015-19 et 1961-80



Moyenne des déficits hydriques annuels - Périodes 2015-2019





Des impacts déjà visibles : aménagements forestiers sur le 54

Les aménagements forestiers sont élaborés pour des périodes de 20 ans et montrent parfois leur limites face au changement climatique.

→ un **besoin croissant d'adapter les aménagements forestiers** dans les contextes de dépérissement des forêts.

➤ Augmentation très sensible au fil des années du recours aux **modifications** (GÉ : 10 modifications en 2016, 245 en 2021).

➤ 11 % des aménagements des collectivités 54 ont fait l'objet de modifications en 2021, à comparer à une moyenne territoriale de 6%.

→ **contexte local plus sensible que la moy DT GE**

➤ Des réflexions sont en cours (avec ministères MAA + MTE) pour adapter les aménagements à ces contextes d'instabilité

→ **Gestion adaptative** (ex cadre stratégique + programme d'actions sur 5 ans, à réactualiser de façon glissante)



Des outils d'aide à la projection en climat futur et la vulnérabilité des essences



Depuis juillet 21 - <https://climessences.fr>



- Mise à disposition d'informations sur de nombreuses espèces d'arbres, sur l'évolution du climat et sur les conséquences de ces évolutions sur les arbres
- Formation de tous les personnels techniques ONF

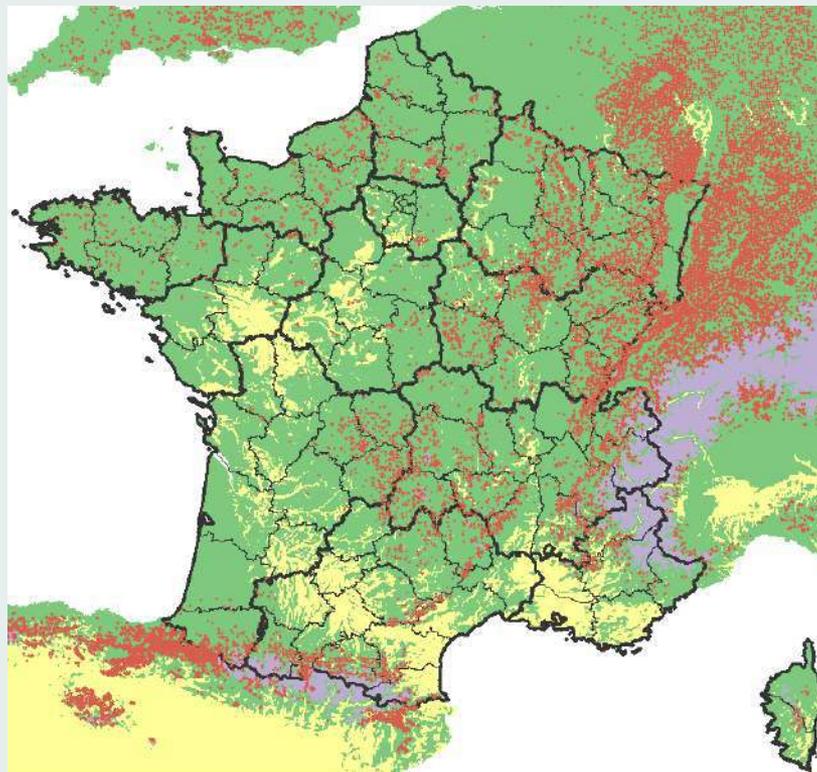
Critères	<input type="checkbox"/> Pin laricio de Corse	<input type="checkbox"/> Pin de Salzmann	<input type="checkbox"/> Pin sylvestre	<input type="checkbox"/> Pin maritime	<input type="checkbox"/> Pin noir d'Autriche
1 - Facteurs limitants climatiques					
1.1. Résistance juvénile aux fortes sécheresses	B Fiabilité ●●○	A Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●●○	A Fiabilité ●●●	A Fiabilité ●●●
1.2. Résistance adulte aux fortes sécheresses	B Fiabilité ●●●	A Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●●○	A Fiabilité ●●●	B Fiabilité ●●●
1.3. Adaptation aux climats déficitaires en eau	A Fiabilité ●●●	A Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●●●	A Fiabilité ●●●
1.4. Résistance aux fortes chaleurs (canicules)	A Fiabilité ●●●	A Fiabilité ●●○	C Fiabilité ●●●	B Fiabilité ●●●	C Fiabilité ●●●
1.5. Résistance aux grands froids	C Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●●○	A Fiabilité ●●●	C Fiabilité ●●●	B Fiabilité ●●●
1.6. Résistance aux gels précoces	A Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●○●	A Fiabilité ●●●	C Fiabilité ●●○	A Fiabilité ●●●
1.7. Résistance aux gels tardifs	A Fiabilité ●●○	B Fiabilité ●○●	A Fiabilité ●●●	I Fiabilité ○○○	A Fiabilité ●●○

Mode comparaison d'essences (exemple de 5 pins)

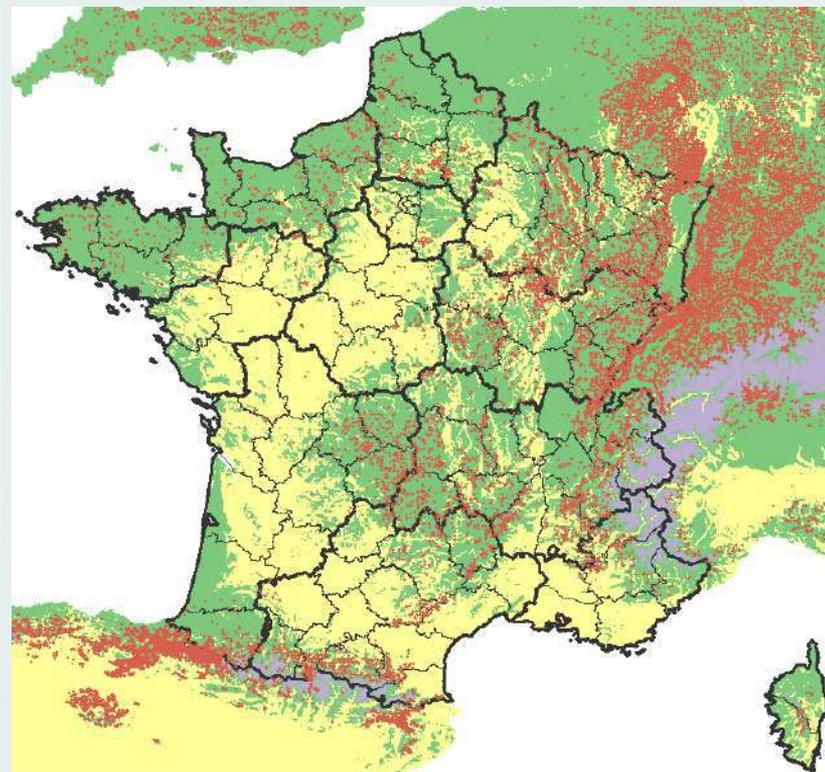
Compatibilité climatique – hêtre – présence inventaires forestiers



Actuel



Horizon 2050 – RCP 4.5



- Point de présence dans les inventaires forestiers nationaux



Compatible



Incompatible
déficit
hydrique



Incompatible
froid hivernal



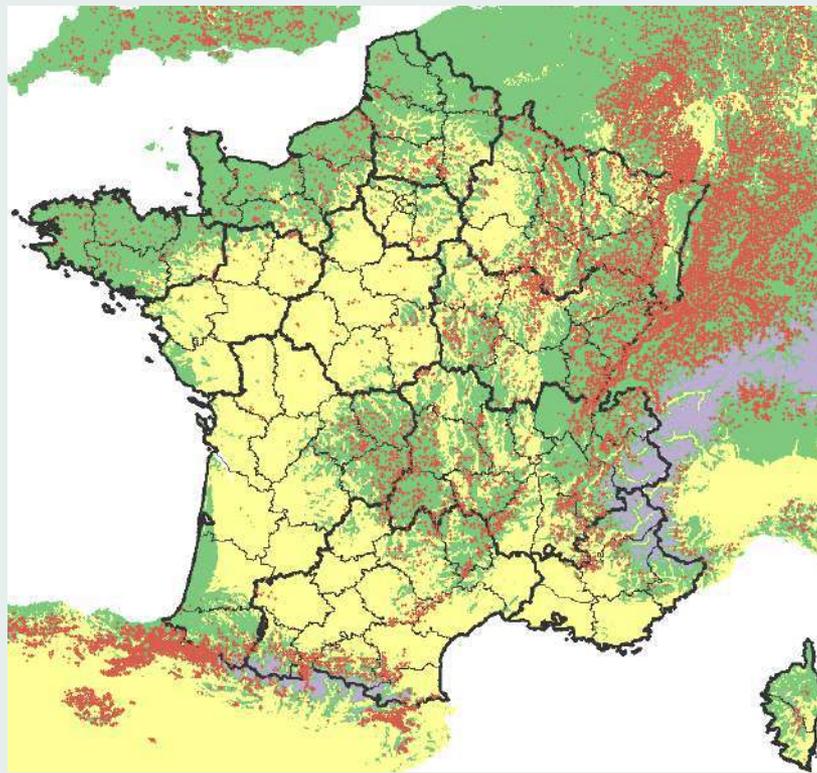
Incompatible
besoin en
énergie

Parmi les 3 indicateurs du modèle IKS liés à la physiologie des arbres (déficit hydrique, froid hivernal et besoins en énergie), c'est le **déficit hydrique qui devient le principal facteur limitant.**

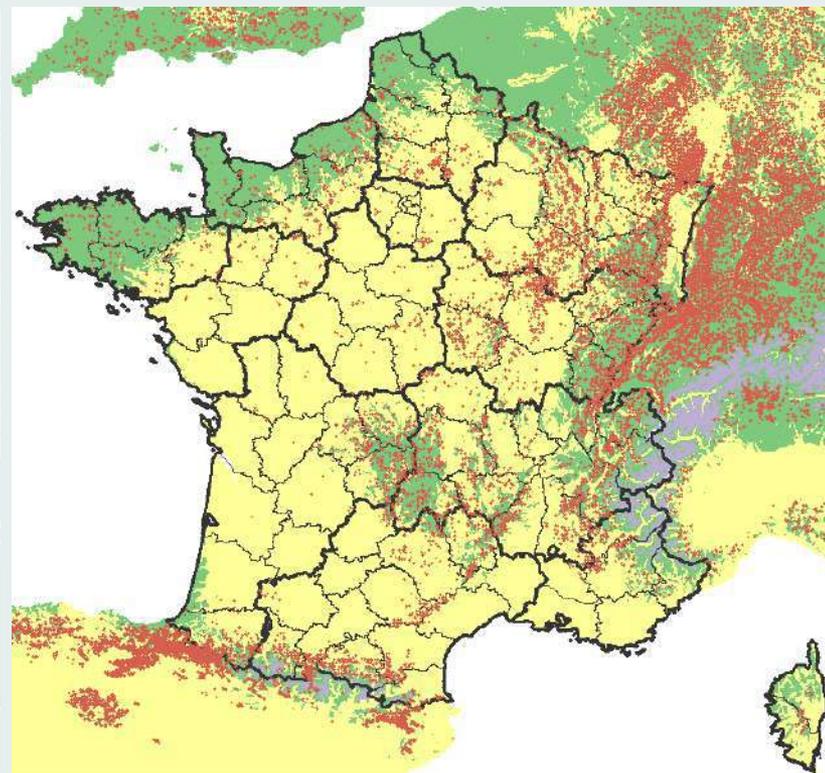
Compatibilité climatique – hêtre – présence inventaires forestiers



Horizon 2070 – RCP 4.5



Horizon 2070 – RCP 8.5



Point de présence dans les inventaires forestiers nationaux



Compatible



Incompatible déficit hydrique



Incompatible froid hivernal



Incompatible besoin en énergie

Dans 50 ans, avec le scénario optimiste RCP 4.5, un grand nombre de points de présence de hêtre en 54 se retrouvent en zone incompatible.

-> risque climatique sur peuplements de hêtre particulièrement élevé dans ces zones.

Retrouvez ces informations et bien d'autres dans les vidéos du RMT AFORCE

- -<https://www.reseau-aforce.fr/n/impacts-des-changements-climatiques-sur-les-forets-des-videos-pour-tout-comprend/n:4001>

- > Séquence 1 : Les changements climatiques
- > Séquence 2 : Impacts des changements climatiques sur la forêt
- > Séquence 3 : quel climat en 2050 ?
- > Séquence 4 : quels impacts sur les principales essences de production ?
- > Séquence 5 : BioClimSol, évaluer le risque de dépérissement

UNE RÉALISATION DU RMT AFORCE



Cette vidéo a été réalisée dans le cadre d'une collaboration ONF – CNPF pour le compte du RMT AFORCE, avec le soutien financier de l'ADEME.

Conception - Réalisation

Lilian DUBAND – ONF
Alexandre PIBOULE – ONF

Contributeurs - Relecteurs

Eric PAILLASSA – CNPF
Xavier BARTET – ONF
Brigitte MUSCH – ONF
Céline MEREDIEU – INRAE
Philippe RIOU-NIVERT – CNPF

Voix-off

Lilian DUBAND – ONF

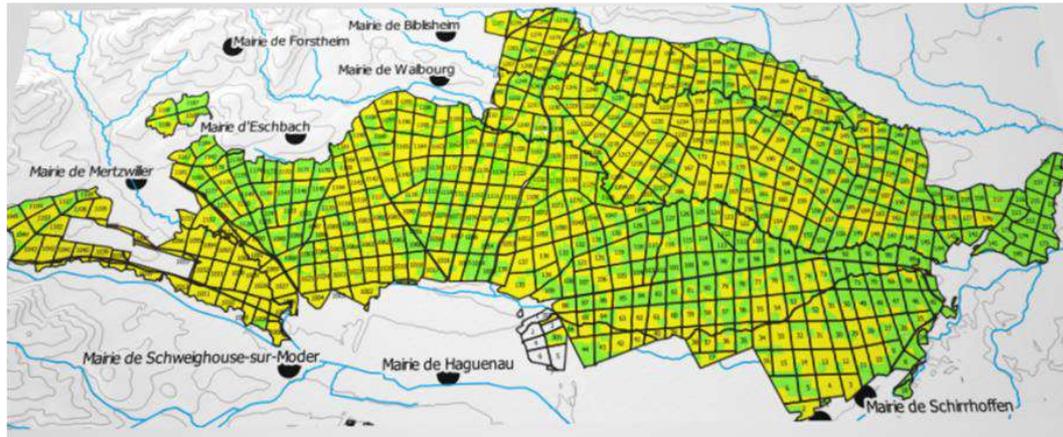
Réalisation graphique

Newic

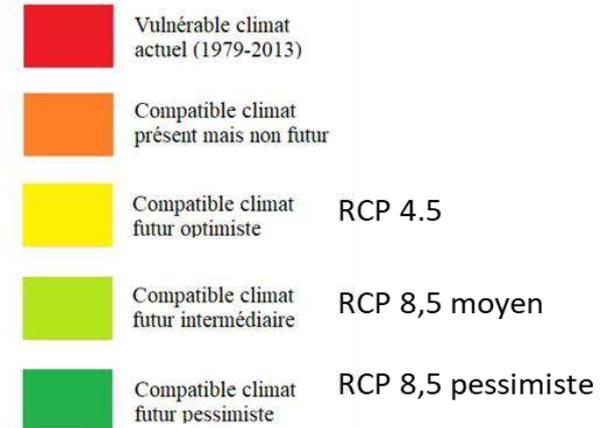
1ères cartes de compatibilité climatiques à l'échelle d'une forêt

Outil zoom 50 (pas de 50 m) – descente d'échelle de Climessences (pas de 1km)

Pin sylvestre

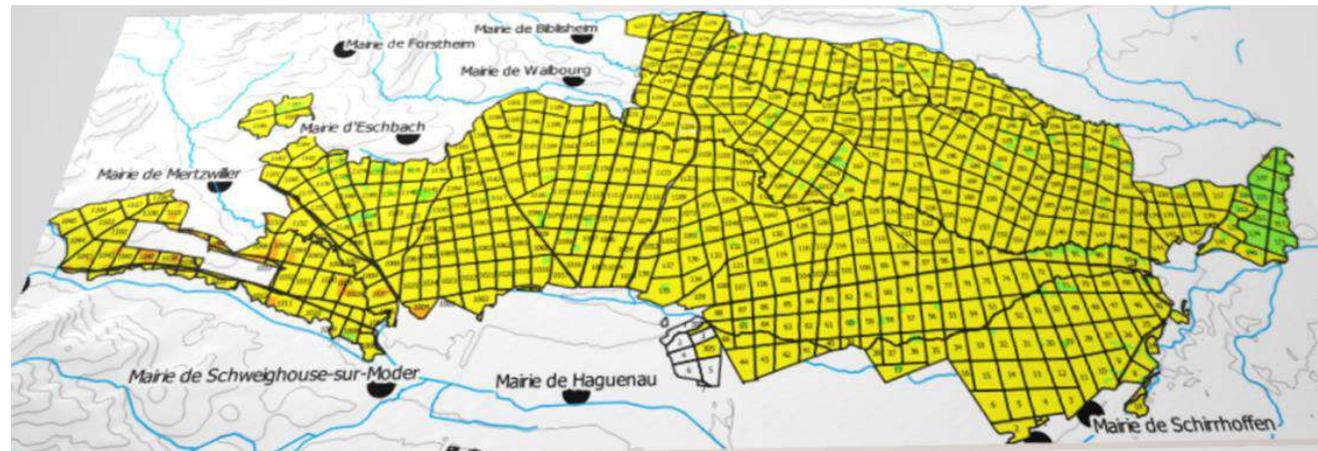


Compatibilité climatique de l'essence en 2070

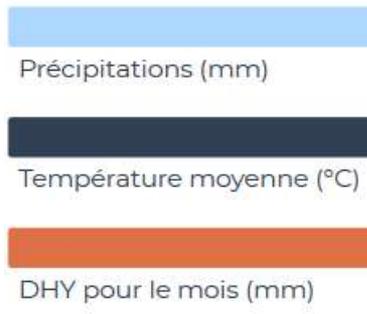


Exemple forêt de Haguenau

Chêne sessile



Climessences – diagrammes ombrothermiques

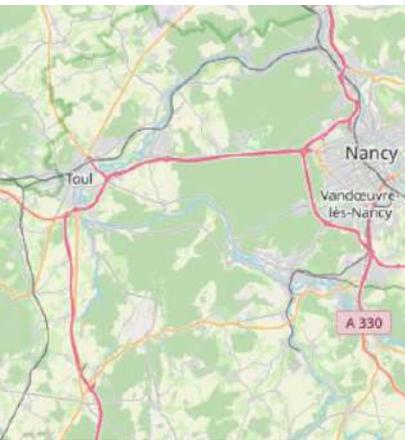


Précipitations (mm)

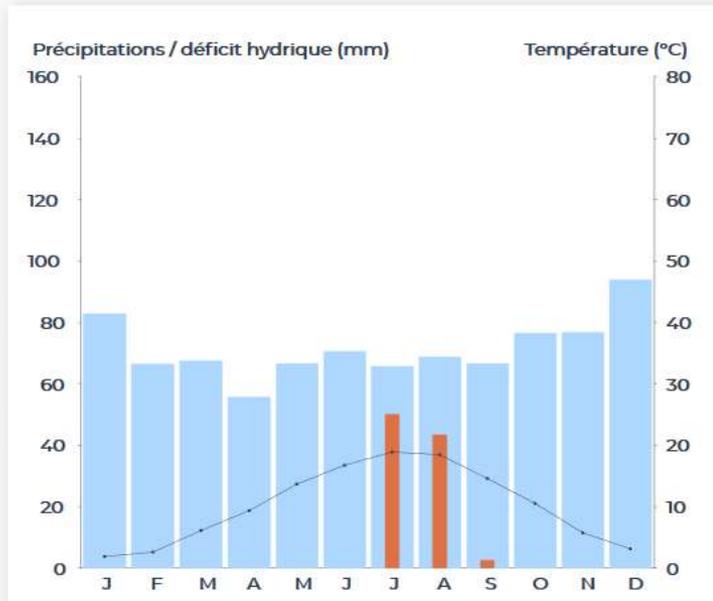
Température moyenne (°C)

DHY pour le mois (mm)

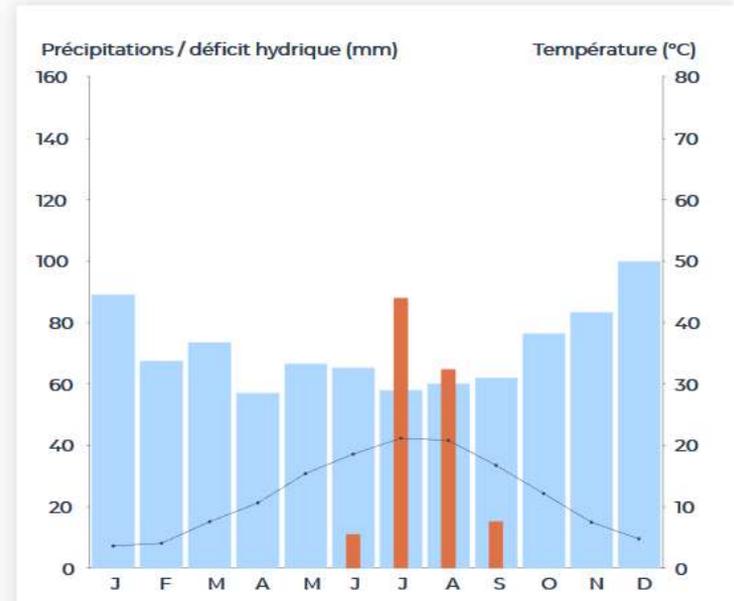
Exemple : Terres de Lorraine



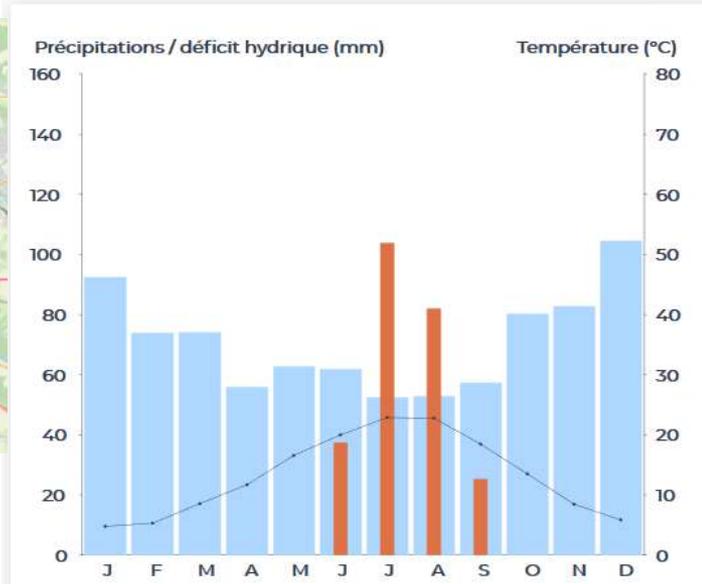
Actuel



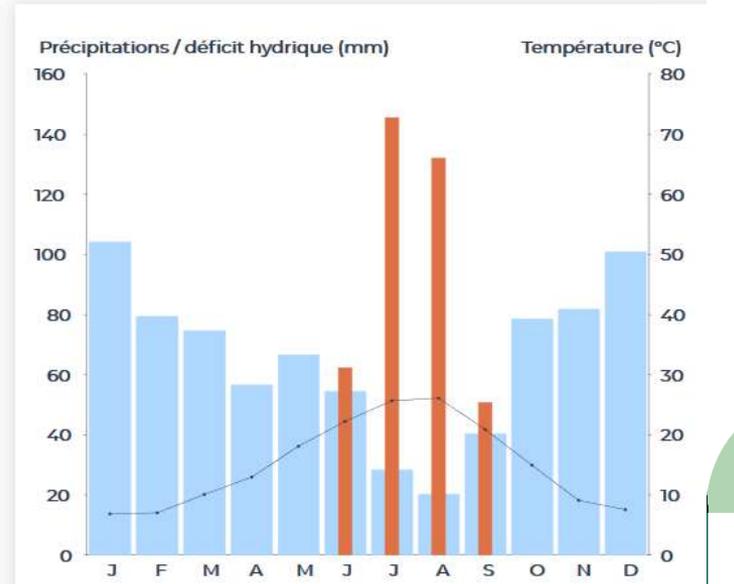
Horizon 2070, RCP 4.5, modèle moyen



Horizon 2070, RCP 8.5, modèle moyen

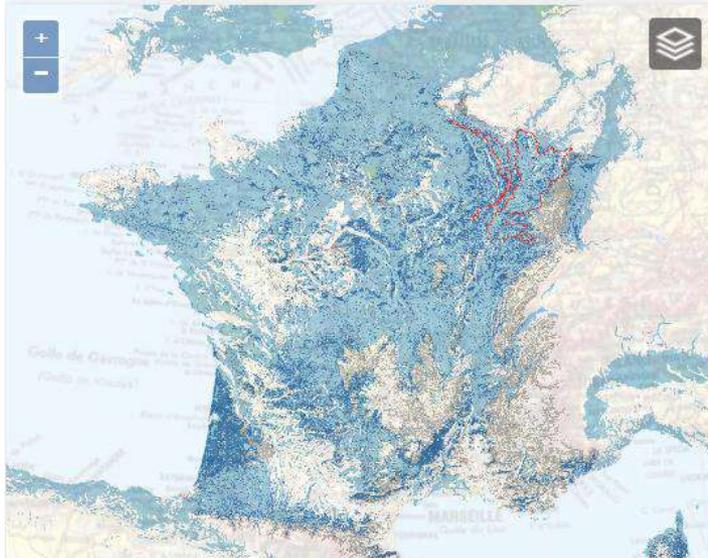


Horizon 2070, RCP 8.5, modèle pessimiste

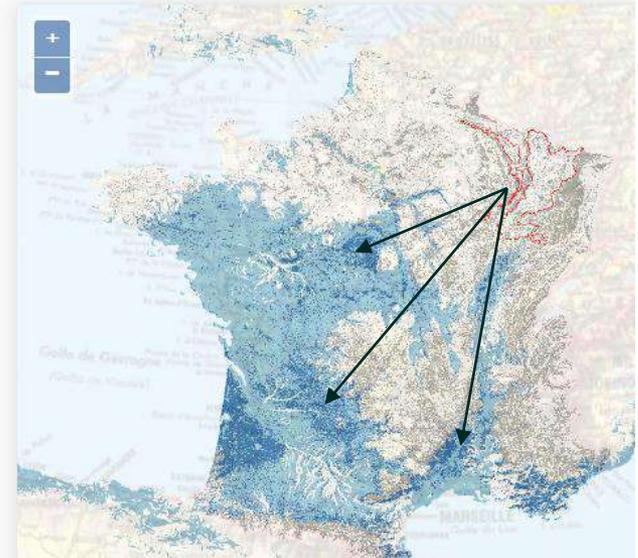


Climessences – cartes d’analogie climatique

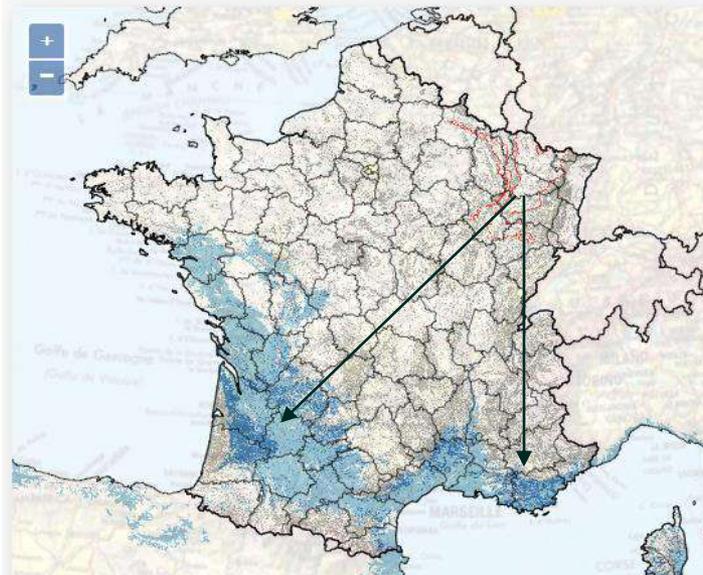
Actuel



Horizon 2070, RCP 4.5, modèle moyen



Horizon 2070, RCP 8.5, modèle moyen



Horizon 2070, RCP 8.5, modèle pessimiste



Climat Analogue (en forêt)

Climat Analogue (hors forêt)

Climat Non Analogue (en forêt)

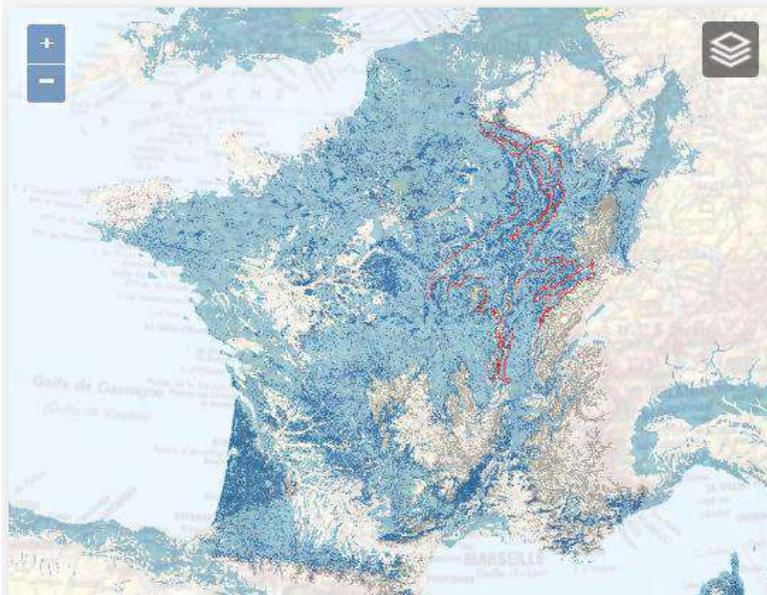
Climat Non Analogue (hors forêt)

Exemple : SER
plaines et
dépressions
argileuses du
Nord Est

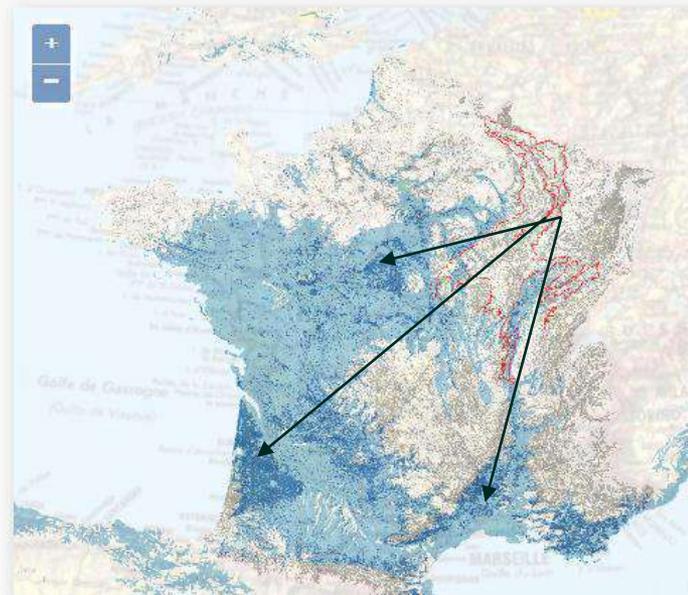
Analogie climatique = analogie de contrainte sur les 3 critères climessences et surtout déficit hydrique

Climessences – cartes d’analogie climatique

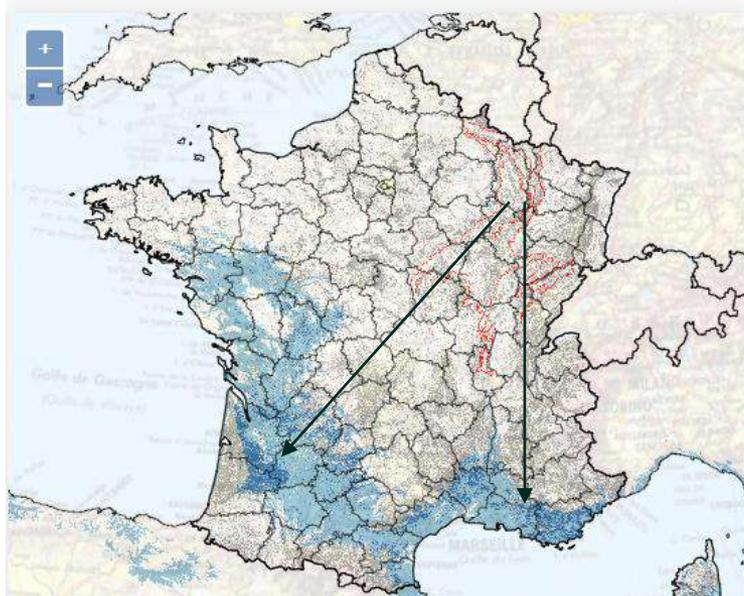
Actuel



Horizon 2070, RCP 4.5, modèle moyen



Horizon 2070, RCP 8.5, modèle moyen



Horizon 2070, RCP 8.5, modèle pessimiste



Climat Analogue (en forêt)

Climat Analogue (hors forêt)

Climat Non Analogue (en forêt)

Climat Non Analogue (hors forêt)

Exemple : SER

plateaux calcaires
du Nord Est

**La stratégie d'adaptation proposée :
accompagner un changement certain
mais dont l'intensité est incertaine**

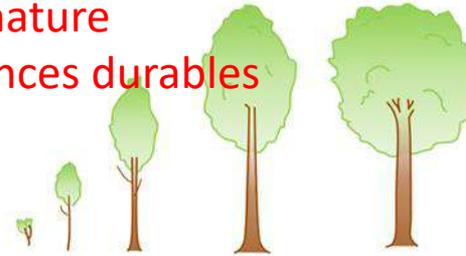


Agir en contexte d'incertitude – diversifier !

Forêt : un temps de production long

→ Plus ce temps est long, plus la sensibilité au changement climatique est élevée

Attention : ne pas miser sur la seule capacité d'adaptation de la nature
Situation inédite par la vitesse des changements et les conséquences durables



Privilégier une attitude d'adaptation proactive aux changements climatiques

- **Plutôt que passive** (faire confiance à la nature seule)
- **Plutôt que réactive** (attendre les dégâts avant d'agir)
- Pour les rendre plus résistantes et plus résilientes aux aléas climatiques
- Pour **atténuer** les changements climatiques en favorisant le puits de carbone
- En **accompagnant les écosystèmes** avec l'objectif de **maintenir la biodiversité**

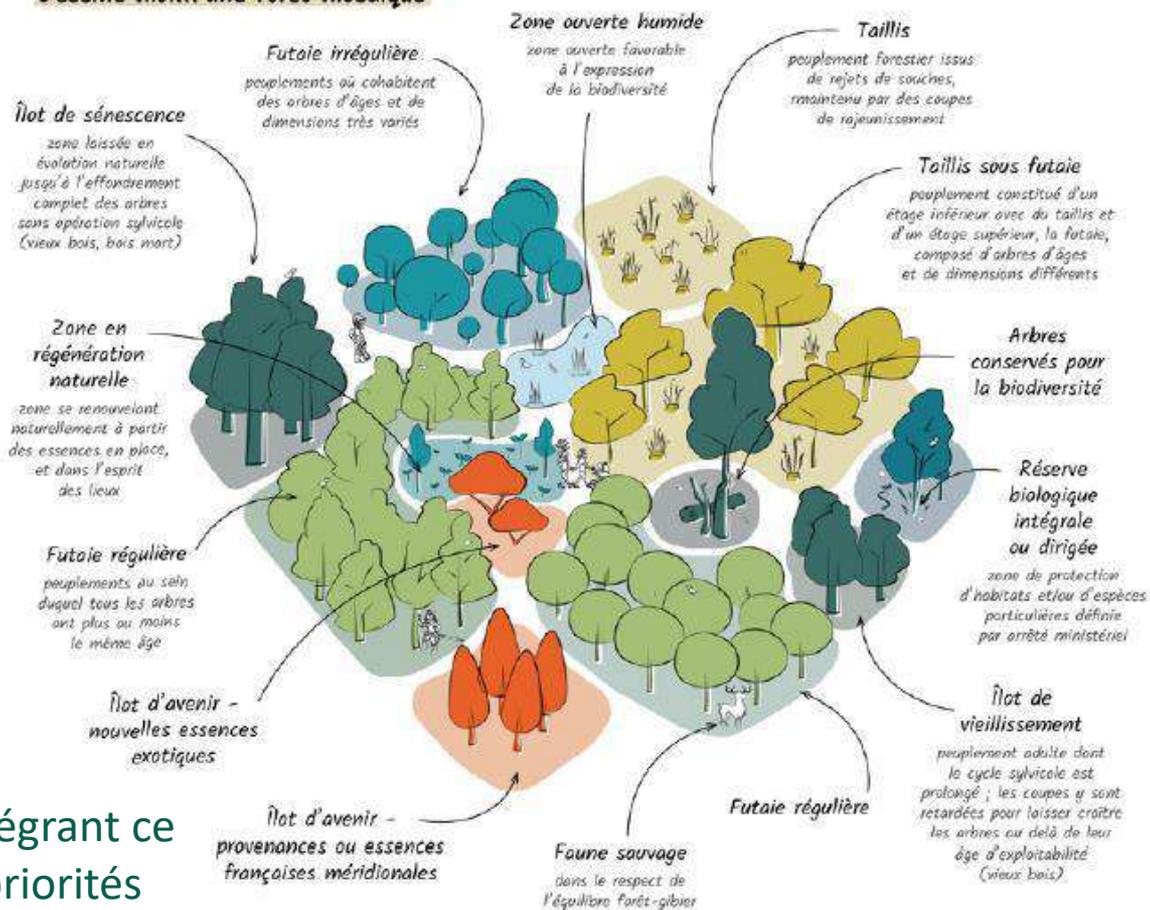


Dans un contexte de fortes incertitudes, il est important de **diversifier nos actions** pour
« ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier »



La forêt mosaïque : diminuer les risques en contexte incertain

Dessine moi... une forêt mosaïque



- Diversifier les modes de traitement
- Diversifier les solutions à différentes échelles
- S'appuyer sur les connaissances disponibles aujourd'hui

2022 : 100% des aménagements intégrant ce principe → écoute des élus sur les priorités

Attention à la tentation du « tout réserve » sur un grand territoire au regard des enjeux de production d'une ressource renouvelable dont nous avons besoin : le bois !
La multifonctionnalité un atout pour la forêt mosaïque.

Le sol, un capital à protéger et à mieux appréhender

Préserver au maximum les sols, leur fonctionnement et leur fertilité

A tous les stades de la vie du peuplement :

- **Limiter les tassements** : généralisation des cloisonnements d'exploitation et sylvicoles, débardage sur sol ressuyé
→ **Levier des achats public : prix pas le seul critère des marchés publics pour les prestations d'exploitation/débardage**
- **Limiter le travail du sol** : aux situations pertinentes validées par un diagnostic, et le réaliser dans de bonnes conditions
- **Limiter les exports de minéraux** : ne pas brûler, limiter l'export des menus bois



Préserver les sols du tassement : porteur 3 roues et chenilles souples

Cf. guide PRATIC'SOLS



→ **Levier communication vers les habitants**
Lutter contre la tendance « faire propre » !



La sylviculture, un levier pour favoriser la résilience (adaptation)

UNE ADAPTATION EN CONTINU

Attention aux décisions de report
d'investissement / report de coupe
(état d'assiette) !

- **Conduire les peuplements de manière dynamique :**

Donner plus de ressources à chaque arbre

De manière progressive et le plus tôt possible dans la vie de l'arbre

- **Favoriser la diversité en composition, et la diversité génétique au sein d'une espèce :**

Favoriser en priorité les essences les plus résistantes à la sécheresse, y compris les essences d'accompagnement

- **Éviter le vieillissement des peuplements :**

L'âge avancé des arbres est un facteur accru de risque face aux aléas climatiques

ATTENTION : cela n'implique pas l'absence de vieux arbres (arbre # peuplement)

En parallèle, **trame d'ilot de sénescence** (zone sans intervention) et d'arbres à vocation biologique (conserver des vieux arbres pour la biodiversité associée = **ilot de vieillissement**)

Les zones sans interventions (RBI, libre évolution) seront par ailleurs autant de références en l'absence d'interventions



Le renouvellement, principal levier d'adaptation

LES ITINÉRAIRES DE RENOUVELLEMENT

- **Diversifier les modes de renouvellement :**
 - **La régénération naturelle**, pour encourager l'adaptation progressive des essences en place et l'amélioration de la diversité génétique
→ **majoritaire**
 - **Le renouvellement par plantation**, stratégie complémentaire qui permet d'accélérer l'installation d'essences plus tolérantes à la sécheresse pour anticiper les changements rapides à l'échelle du temps de la forêt



Plantation d'un petit collectif de cèdre de l'Atlas dans la régénération naturelle, Verdun (55)

→ **minoritaire**



Ordres de grandeur

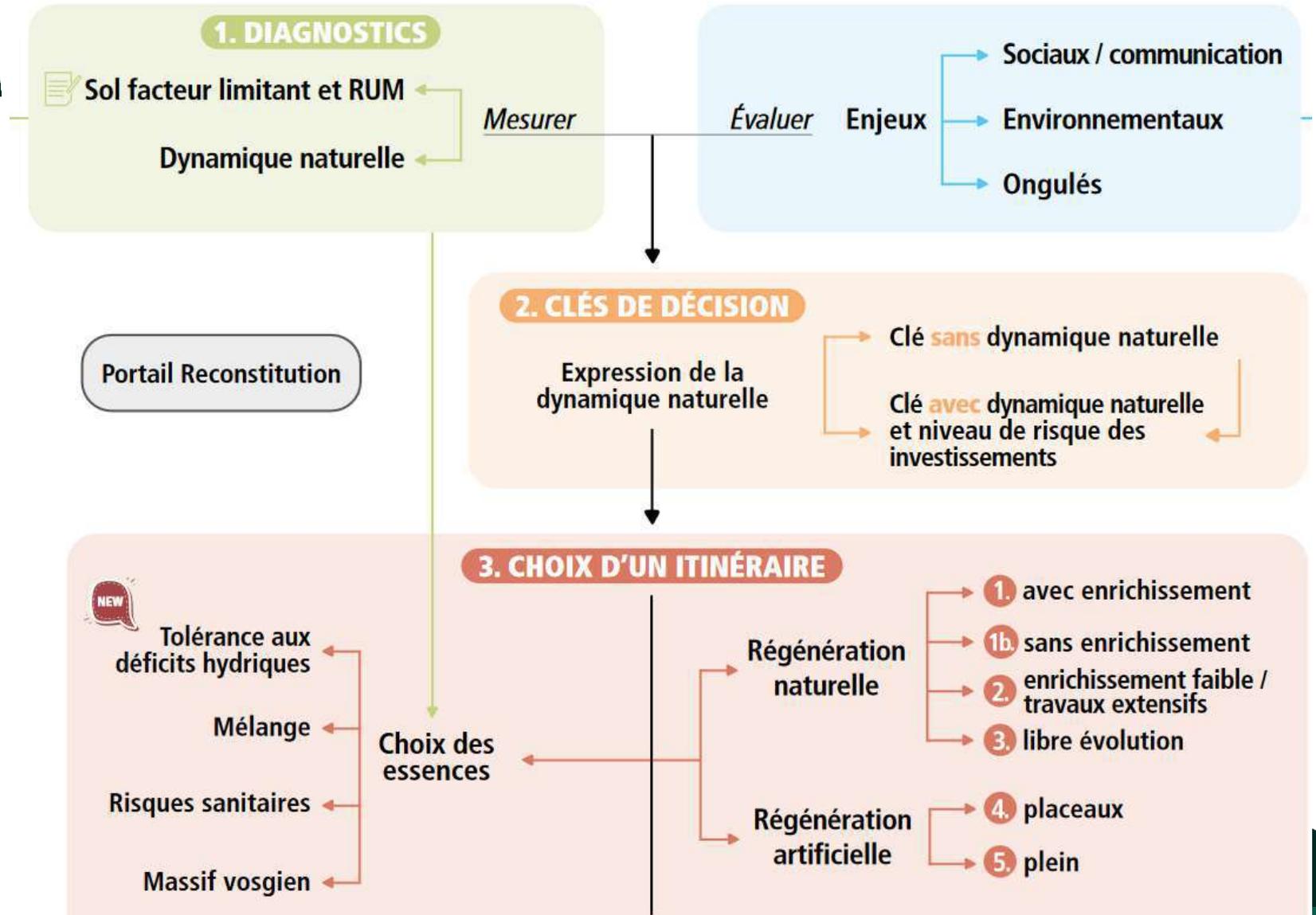
1 110 000 ha de forêts publiques en GE

20 000 ha à reconstituer à court termes (scolyte, chalarose....)

4 000 ha de plantations dans le cadre du plan de relance (0,5%)



Le renouvellement – itinéraires : une décision réfléchie



Enjeu de formation initiale et continue des gestionnaires



Le renouvellement, principal levier d'adaptation

— LES ITINÉRAIRES DE RENOUVELLEMENT



- Le **choix des essences** est le paramètre qui présente le levier le plus important d'adaptation à des conditions plus chaudes et plus sèches
- Les préconisations techniques
 - Tout projet de renouvellement **de plus de 2 ha** devra comporter **2 essences sociales de production**, représentant au moins **30 % des plants** ou semis
 - Une **phase d'attente de 2 à 4 ans** favorisée pour permettre l'expression de la dynamique naturelle
 - Utiliser des itinéraires **d'enrichissement de régénération naturelle, de plantation par placeaux** ou de **plantation en plein mélangée**
- **Prioriser les investissements**
 - A l'échelle de la forêt : en ciblant les **stations au meilleur potentiel**
 - A l'échelle de la parcelle : avec des **travaux localisés**





Le renouvellement, principal levier d'adaptation

LA MIGRATION ASSISTÉE D'ESSENCES PLUS RÉSISTANTES À LA SÉCHERESSE

Cèdre de l'Atlas



© Lilian DUBAND

Chêne pubescent



© Lilian DUBAND

Pin maritime



© Lilian DUBAND

Sapin de Bornmuller



© Lilian DUBAND





Le renouvellement, principal levier d'adaptation

LA MIGRATION ASSISTÉE D'ESSENCES PLUS RÉSISTANTES À LA SÉCHERESSE

Cèdre de l'Atlas



© Lilian DUBAND

Cormot (21)

Chêne pubescent



© Sarah GARCIA

Lyon (69)

Pin maritime



© Lilian DUBAND

Amance (54)

Sapin de Bornmuller



© Lilian DUBAND

Amance (54)



le renouvellement, principal levier d'adaptation

ÎLOTS D'AVENIR

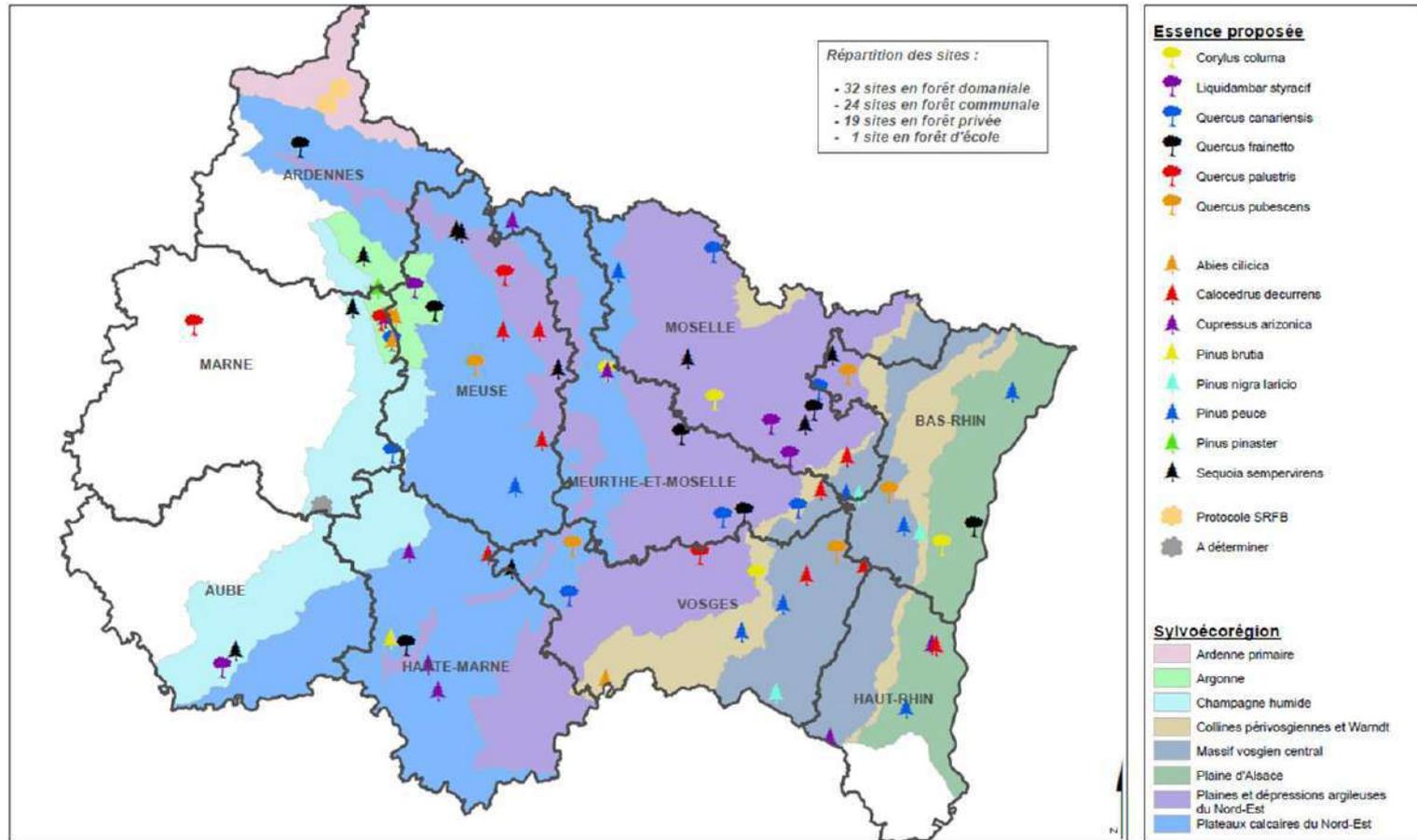
- Dispositif de **recherche participative**, s'inscrivant dans le projet **ESPERENSE**
- Test de nouvelles essences non autorisées en plantation dans le cadre général
- Surface comprise entre 0,5 et 2 ha, la cible à long terme est d'atteindre 3 % de la surface en sylviculture des forêts domaniales en îlots d'avenir (cible 2040 : 0,5%)
- Proscrit dans les zones classées en évolution naturelle, telles que les dispositifs de sénescence (ILS), les réserves intégrales (RI)
- Une stratégie d'implantation et une liste d'essences partagée entre la forêt publique et la forêt privée, coconstruite avec le conseil régional
- Un accompagnement financier par le conseil régional des communes et propriétaires privés (cf. projet FUTURFOREST)



Liquidambar styraciflua, Amance (54)

Max 150 ha en 2024 en Grand Est

Projet FUTURFOREST – public/privé - 75 îlots d'avenir



5 espèces résineuses

- Sapin de Cilicie
- Calocèdre
- Cyprès de l'Arizona
- Pin de Macédoine
- Séquoia toujours vert

5 espèces feuillues

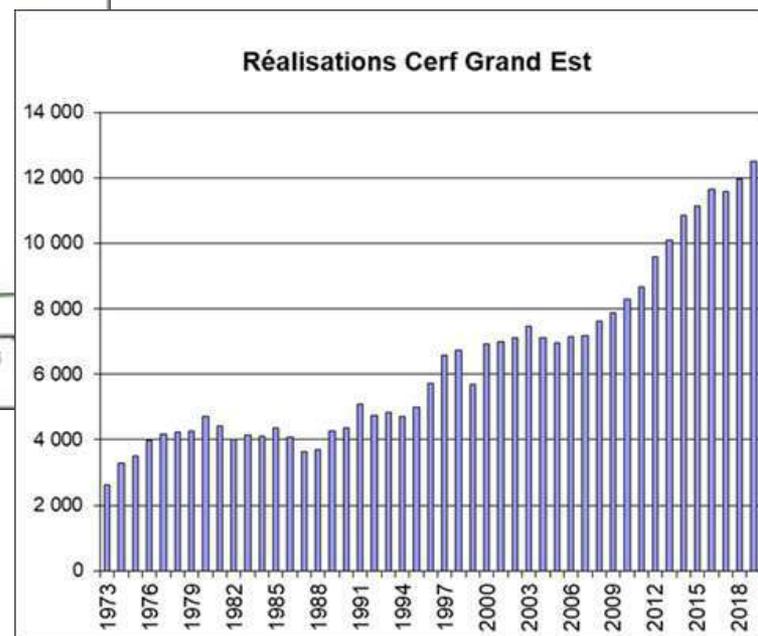
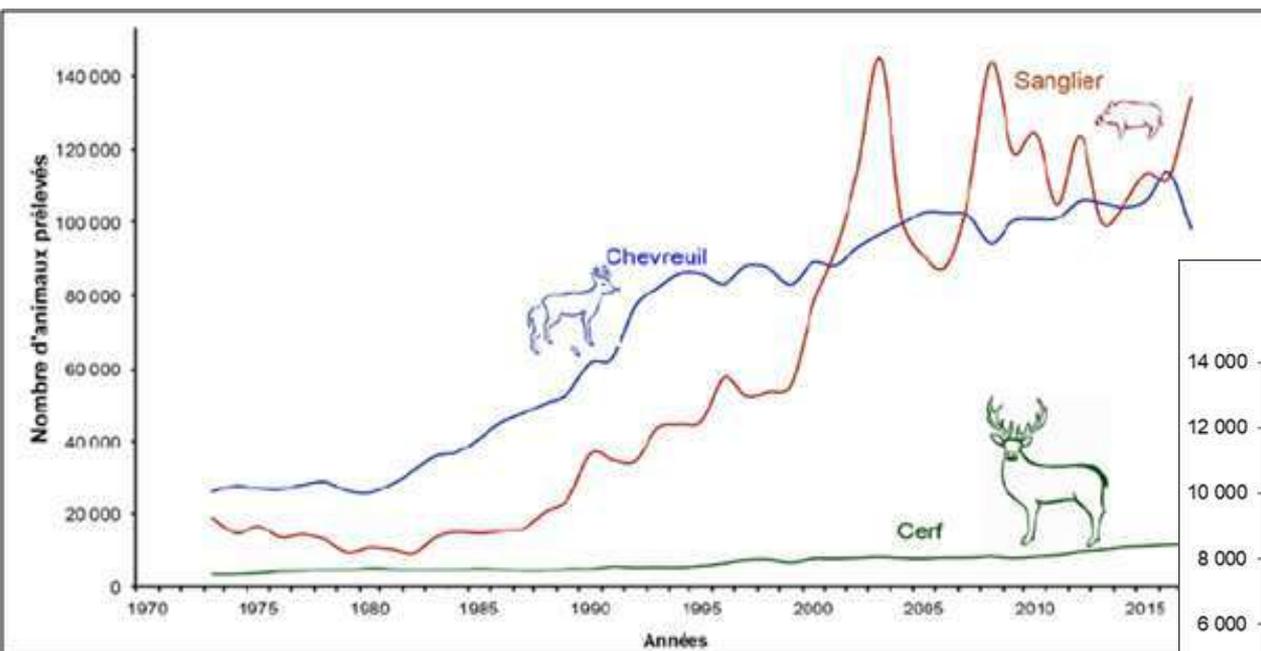
- Noisetier de Byzance
- Copalme d'Amérique
- Chêne des marais
- Chêne de Hongrie (sous réserve dispo.)
- Chêne Zéen (sous réserve dispo.)

Veiller à l'équilibre forêt-gibier : maintenir et rétablir

- En augmentation constante depuis plusieurs décennies, la **pression excessive du grand gibier** (cerf, sanglier et chevreuil), est une **menace majeure**. En **compromettant le renouvellement des forêts**, qu'il soit naturel ou par plantation, le grand gibier les **prive de la possibilité de s'adapter aux évolutions climatiques**



Ecorçage du cerf
©Jonathan Fishbach / ONF)



Veiller à l'équilibre forêt-gibier



Source : onf.fr

● Les leviers d'action :

- Diagnostiquer le niveau de pression du gibier avant toute phase de renouvellement
- Faire du lobbying auprès des pouvoirs publics pour diminuer ce fléau
- En cas de déséquilibre et de décision de planter, protéger les plants
- Signaler les dégâts et les impacts (fiches de déclaration de dégâts, via ONF)
Plate forme foret-gibier hébergée IGN <https://espacecollaboratif.ign.fr/profile/>



Rétablir l'équilibre forêt gibier une urgence

« La forêt avant le gibier »



Responsabilité des maires vis-à-vis des locataires de chasse : demande de plan de chasse, bail ..
Ce qui est gagné en loyer, n'est pas compensé par le surcoût à l'investissement (protection)

Le réinvestissement une nécessité Soutien financier ?

Focus sur le plan de relance



Bilan forestier 2017-2021 : Terres de Lorraine

153 communes 4 communautés de communes :

- Moselle Madon
- Terres Toulaises
- Pays Saintois
- Sud Toulais Pays Colombey

Moyenne 2017-2021		
Bilan forestier (€ HT)	Moy /an	Moy/ha/an
Recettes	1 851 558	71
Dépenses	795 160	30
Total net	1 056 398	40

La forêt rapporte encore !

→ Réinvestir pour conserver une gestion durable et relever les défis à venir d'adaptation des forêts, de préservation de la biodiversité.

Recettes (€ HT)

Ventes de bois façonnés

Ventes de bois sur pied

Chasse et pêche

Concessions et locations

Dépenses (€ HT)

Services Forestiers Investissement

Services Forestiers Entretien

Travaux infrastructures Investissement

Travaux infrastructures Entretien

Frais de garderie et d'administration

Frais d'exploitation

Autres travaux





Bilan ventes de bois 2021 en forêts communales 54

Variation 21/20

Vol vendu (équivalent bois sur pied) :		+19,3 %
Volume délivré :		+9,8 %
Recettes :		+18,4 %
PU total bois sur pied	: 18, 2 €/m ³	+21,3%
PU bois façonné	: 66,1 €/m ³	+5,9 %
Dont PU contrat bois façonné	: 42,7 €/m ³	+6,2%



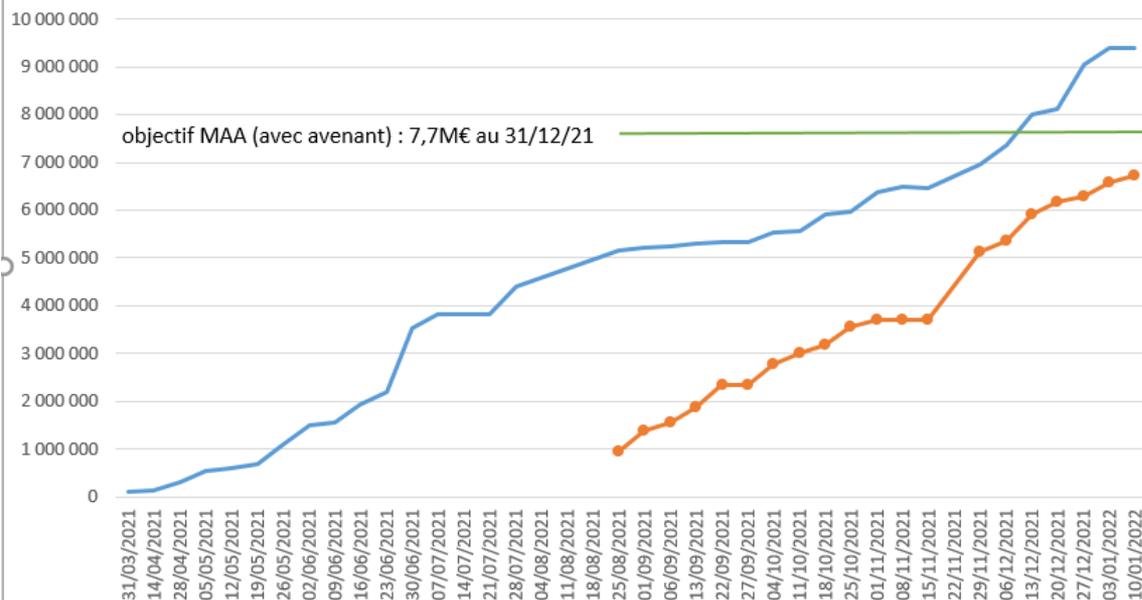


Plan de relance en faveur du renouvellement forestier

Bilan des dossiers GE déposés sous CARTOGIP au 19/01/22

Dynamique 2021/22 des dépôts de dossier AMI par l'ONF

— Montant dossiers déposés — Montant des décisions d'attribution de subventions



GE : 329 dossiers pour 1 800 ha
Montant aides déposées : 9,4 M€

Détail par département :

Étiquettes de ligne	Surface (ha)	Montant demandé (€)
ARDENNES	288	1 349 094
AUBE	10	47 604
BAS-RHIN	99	685 768
HAUTE-MARNE	260	1 007 101
HAUT-RHIN	109	636 221
MARNE	25	130 506
MEURTHE-ET-MOSE	68	397 530
MEUSE	296	1 485 993
MOSELLE	303	1 779 785
VOSGES	335	1 898 969
Total général	1 792	9 418 570

**Bilan fin 2021 : déposé 195 % de la cible initiale,
122 % de la cible revue à fin 21 (7,7 M€)**

→ DT GE taux de réalisation le plus élevé (44% du tot. national)

→ 2^{ème} tranche 2022 avec dépôt avant mai 2022





Futures aides publiques pour la forêt 2023 et après... (maquette FEADER 2023-2027)

Région : autorité de gestion pour toutes les aides à l'investissement forestier

2022 : seul dispositif d'aide à la desserte

AAP en faveur de la création et la mise au gabarit de routes forestières, places de dépôt, places de retournement...

<https://www.grandest.fr/appel-a-projet/aap-soutien-a-la-desserte-forestiere/>

Date limite de dépôt des dossiers : **28 avril 2022**

Dépenses avant le 24/06/2024

2023-27 : déclinaison du plan stratégique national pour la PAC (inclus mesures forestières)

Note ONF – COFOR vers la Région :

→ **Poursuivre l'aide à la reconstitution** des forêts en crise sanitaire

(cf. 9000 ha FC à reconstituer en GE)

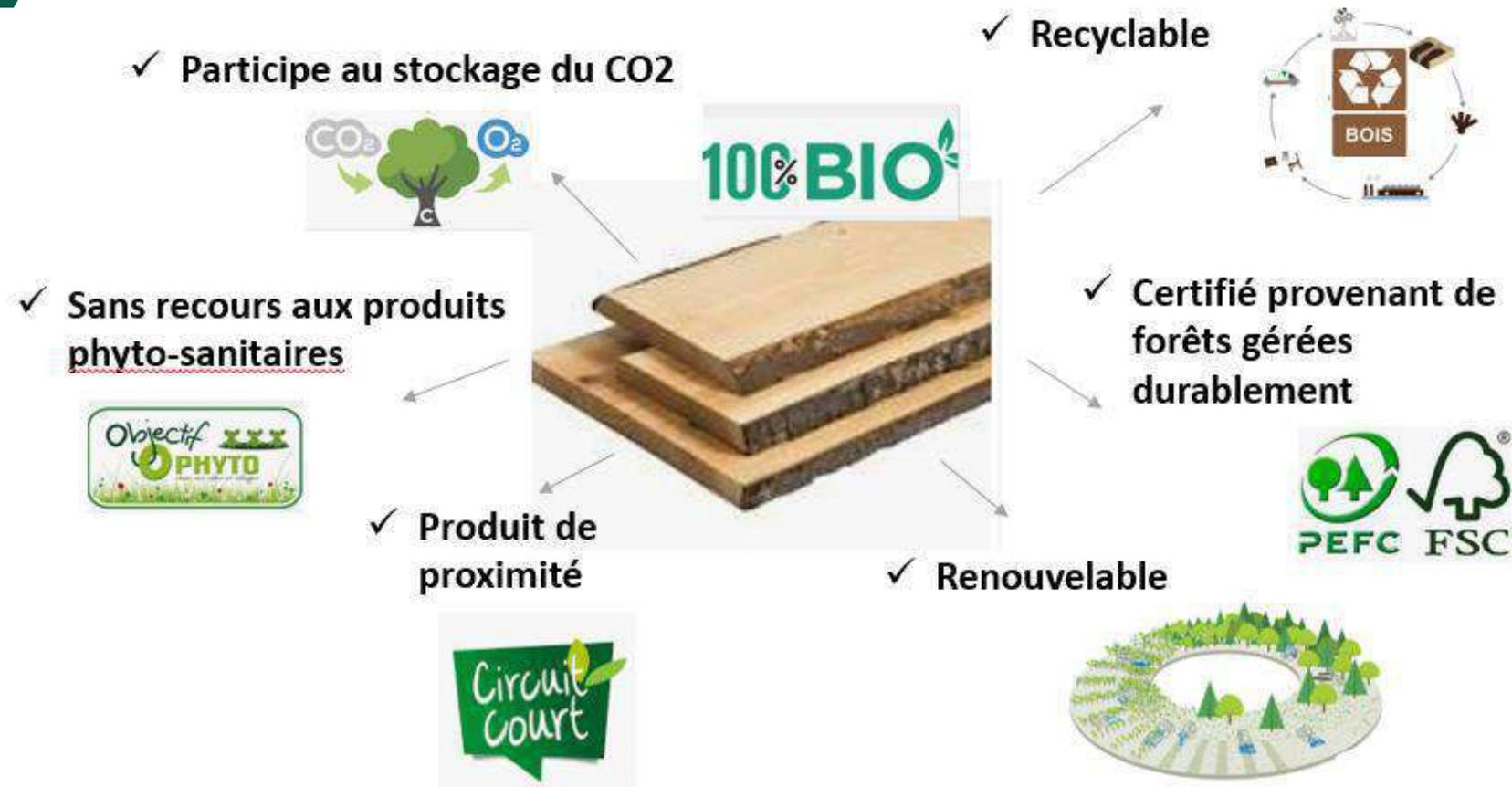
→ Taux d'aide plus incitatifs que la précédente programmation

→ **Adapter les peuplements au changement climatique** : enrichissement de régénération naturelle, première éclaircies non commercialisables...

Enveloppe FEADER « peuplements forestiers » de 2 M€/an insuffisante !



Le bois un matériau renouvelable d'avenir



→ Des leviers d'utilisation du matériau bois par les collectivités dont la construction bois (stockage maximisé) : « Agir forêt – penser bois »



Office National des Forêts

Merci pour votre attention.

Rodolphe PIERRAT, Isabelle WURTZ
ONF – DT Grand Est